

BULLETIN DE RENTREE N° 2

(concerne tous les élèves de la 6^e à la 3^e)

Bonsoir parents,

Chose promise, chose due ! Je vous prie de trouver le 2^e bulletin de rentrée avec les précisions apportées sur l'organisation arrêtée.

Pour rappel aux parents qui n'ont pas reçu les informations précédentes :

1. PRE-RENTREE DES ELEVES

6A	LUNDI 13/09 DE 7H30 A 10H30	5A	LUNDI 13/09 DE 13H30 A 16H30
6B	LUNDI 13/09 DE 8H30 A 11H30	5B	MARDI 14/09 DE 7H30 A 10H30
6C	LUNDI 13/09 DE 14H00 A 17H00	5C	MARDI 14/09 DE 8H30 A 11H30

4A	MARDI 14/09 DE 13H30 A 16H30	3A	MERCREDI 15/09 DE 8H30 A 11H30
4B	MARDI 14/09 DE 14H00 A 17H00	3B	JEUDI 16/09 DE 7H30 A 10H30
4C	MERCREDI 15/09 DE 7H30 A 10H30	3C	JEUDI 16/09 DE 8H30 A 11H30
		3D	JEUDI 16/09 DE 13H30 A 16H30

Ce bulletin se présente sous la forme de questions-réponses pour faciliter l'information transmise

1. *Quelle prise en charge pour la pré-rentrée ?*

Pour la pré-rentrée, chaque classe a été convoquée à une heure précise pour éviter les brassages. Les élèves seront accueillis par l'équipe de direction et le personnel de vie scolaire. Après l'application du protocole sanitaire (prise de température et lavage des mains), les élèves entreront seuls dans l'établissement. Chaque enseignant partira avec son groupe dans une salle et les professeurs se relayeront à chaque heure.

2. *Quelle tenue pour les élèves ?*

La tenue réglementaire (polo blanc avec le logo du collège et jean bleu foncé) sera exigée pour tous les élèves, à l'exception de celles et ceux pour lesquels le confinement n'en a pas permis l'achat. Ils pourront venir au collège avec un pantalon, jean ou jupe bleu ou noir et un tee-shirt ou polo blanc sans inscriptio, jusqu'au 27 septembre 2021.

3. *Quel matériel pour la pré-rentrée ?*

Les manuels scolaires seront remis ce jour-là, ainsi que les tablettes aux élèves de 5^e qui en avaient une l'an dernier. Les élèves doivent donc apporter le minimum de matériel : l'agenda, un stylo, un bâtonnet de colle et un cahier de brouillon. Pour éviter les brassages, les manuels seront déjà posés sur les tables dans les salles.

4. *Combien de masques dois-je donner à mon enfant ?*

De manière générale, l'élève doit posséder une petite pochette dans laquelle les masques (2 ou 3 par jour) seront rangés.

5. *Quand ouvre le restaurant scolaire ?*

Le restaurant scolaire est fermé pour l'instant.

6. *Le transport scolaire est-il assuré à partir du 13 septembre ?*

Le transport scolaire sera assuré le matin et jusqu'à 12 heures. Les horaires pourront changer à compter du 27.

7. Quand démarrent les classes virtuelles ?

La première classe virtuelle à laquelle les parents sont conviés (de préférence ceux de 6^e) se déroulera le lundi 13 septembre à 18 heures 30.

Des **tests** de classes virtuelles seront réalisés du 13 au 16 septembre, avec les professeurs principaux selon le planning qui sera envoyé à chaque classe. Chaque professeur principal enverra son lien.

Le vendredi 17 septembre, les cours en classes virtuelles commenceront à raison de 2 heures par classe. Le planning sera publié pour chacune des classes.

La semaine du 20 septembre, le référent de la classe de votre enfant mettra en place une virtuelle, à raison d'une par semaine pour recenser les difficultés, ou leur ressenti tout simplement.

8. Mon enfant n'arrive pas à se connecter à sa classe virtuelle, que puis je faire ?

Toute la semaine du 13 septembre, une équipe de dépannage sera mise en place, vous n'avez qu'à demander le « **SOS dépannage** » en appelant le collègue au 0596 65 93 96.

9. Mon enfant n'a pas d'équipement (ordinateur ou tablette), que me proposez vous ?

La dotation en matériel de l'établissement n'est pas extensible, mais 10 tablettes peuvent être mises à disposition des parents qui le souhaiteraient moyennant la signature d'une convention et la présentation d'une assurance en cas de vol, de casse ou de perte (voir avec votre assureur)

10. Comment avoir mes identifiants ?

Si vous rencontrez un problème d'identifiant, je vous invite à envoyer votre demande au référent numérique, Monsieur VENTURA, professeur de technologie : david.ventura@ac-martinique.fr

11. Comment seront gérés les retards et les absences ?

La gestion des retards et des absences est assurée par le personnel de vie scolaire. En cas d'absence, le parent doit contacter l'établissement dès la 1^{ère} heure de cours. La visibilité des absences et des retards apparaîtra sur Pronote.

12. Qu'est ce qu'on entend par hybridation renforcée ?

A raison d'une fois par semaine, votre enfant sera pris en charge dans son établissement en demi-jauge en présentiel et le reste du temps, il aura des cours en distanciel c'est-à-dire à la maison. A partir du 20, c'est cette organisation qui lui sera proposée. Cette organisation fait l'objet d'un conseil pédagogique le jeudi 9 septembre. Des retours vous seront faits.

13. Et l'Education physique et sportive dans tout cela ?

Les professeurs d'EPS communiqueront leur organisation quand ils rencontreront leurs classes.

14. Comment fonctionneront les cours à partir du 27 septembre ?

Selon la situation sanitaire, une nouvelle organisation sera proposée.

15. Quand puis je effectuer ma demande de bourse

Vous pourrez l'effectuer dès ce week-end. Une documentation vous sera adressée par mail et vous pourrez tout de suite procéder à votre demande. N'attendez pas la dernière minute !

16. Mon enfant présente une pathologie et/ou des troubles d'apprentissage, ou est porteur d'un handicap vers qui dois je me tourner ?

Vous pourrez télécharger les documents, notamment les demandes de PAI sur le site du collège <http://collegeconstantleray.fr/> ou prendre contact avec l'infirmière ou les récupérer au collège (accueil).

17. Qu'en est-il de la demi-pension ?

Le paiement de la demi-pension se fait par une fois par trimestre, en espèces, en chèque ou en ligne. Le calendrier de paiement sera publié dès que nous serons en possession des éléments de reprise. Le paiement en ligne sera privilégié.

18. Si mon enfant est malade, que faut-il faire ?

Si au départ de la maison, votre enfant est malade, ne l'envoyez pas au collège. Appelez **la vie scolaire** et signalez son état

Si vous êtes cas contact, cas confirmé, lui-même aussi, ne l'envoyez pas au collège. Appelez le **secrétariat** et transmettez l'information à la secrétaire.

Bien cordialement



Annick PEPIN CELESTIN

Principale